

# Séance de présentation du secteur de la chimie en collèges

en partenariat avec le Rectorat de Lille

Année scolaire 2014/2015

*Un professionnel de  
 l'industrie chimique  
 témoigne  
 devant les élèves*



L'UIC NPC  
**Union des Industries Chimiques Nord-Pas de Calais**  
**rassemble**  
**65 entreprises de la chimie en Nord Pas de Calais**  
**et en est le porte parole**

40 Rue Eugène Jacquet 59708 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

Téléphone : 03 20 99 24 92 – Télécopie : 03 20 99 46 79

[contact@uic-npc.org](mailto:contact@uic-npc.org)

[www.uic-npc.org](http://www.uic-npc.org)

[www.lesmetiersdelachimie.com](http://www.lesmetiersdelachimie.com)

[www.chemicalworldtour.fr](http://www.chemicalworldtour.fr)

#### **Vos interlocuteurs :**

Christine Tixier Directrice Communication et Formation

Gestion du planning des interventions : Colette Braye 03 20 99 46 73



Notre fédération organise également d'autres opérations telles que :

- **Village de la chimie : salon d'orientation en chimie du bac. Professionnel au diplôme d'ingénieur**
- **Olympiades régionales de la chimie en Lycée**
- **Concours Chimie en collège**
- **Conférence sur le secteur de la chimie et ses métiers pendant la semaine de l'industrie**



## Métiers Orientation Chimie



### **OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le rôle de l'industrie chimique est méconnu et par conséquent l'apport essentiel de la chimie dans notre vie quotidienne.

Voilà pourquoi les entreprises de la chimie par l'intermédiaire de leur fédération professionnelle l'Union des Industries Chimiques Nord-Pas de Calais ont souhaité **venir à la rencontre des élèves dans leur établissement scolaire.**

Dans une séance planifiée ensemble, un professionnel :

- *Leur présente l'apport de la chimie dans notre quotidien,*
- *Fait partager son expérience d'entreprise,*
- *Présente les principaux métiers de l'industrie chimique*
- *Organise un quiz et répond à leurs questions,*

### **MODALITES D'INTERVENTION**

- Intervention gratuite sur inscription auprès de l'UIC NPC
- Classes concernées : 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> (DP3 prioritaire)
- Organisation :
  - Durée d'une séance : 2 heures - 30 élèves maximum par séance.
  - 1 ou 2 séances par ½ journée avec un quart d'heure de pause entre les 2
  - Déroulement de la séance dans une salle équipée d'un tableau blanc ou d'un paper board
  - Un enseignant encadre obligatoirement les élèves. Il aura repéré au préalable les élèves susceptibles de retirer le meilleur bénéfice de l'information apportée et leur aura proposé de lister leurs questions.